



## **Introduction : préoccupations au sujet de la formation des aspirants policiers**

La formation des aspirants policiers au Québec suscite actuellement beaucoup de questionnement et d'intérêt. De nombreux enseignants en Techniques policières et formateurs de l'École nationale de police du Québec reçoivent des commentaires de la part des services policiers concernant les attitudes face au travail et aux comportements de certains nouveaux policiers. Il semble, entre autres choses, que ces derniers entretiennent des perceptions peu représentatives de la réalité quotidienne du travail policier et qu'ils présentent des attitudes incompatibles avec la carrière policière. La question soulevée est généralement : prépare-t-on adéquatement les étudiants au travail policier contemporain ? De plus, le candidat idéal semble de plus en plus difficile à identifier.

À la suite de deux recherches menées auprès des étudiants en Techniques policières du Campus Notre-Dame-de-Foy (Richard et Pacaud, 2007 et 2008), nous avons pris le pari que la question des attitudes était centrale dans l'évaluation et la sélection des aspirants policiers. De plus, nos travaux nous menaient à nous questionner sur les perceptions des étudiants en Techniques policières quant au travail policier et aux principes de la police communautaire. Comment perçoivent-ils le travail qu'ils seront amenés à faire ? Quelle importance accordent-ils aux différentes tâches qui lui sont associées ? Est-ce que certaines attitudes présentes ou non chez les étudiants influencent ces perceptions ? Y a-t-il des différences entre les femmes et les hommes ? Entre les plus jeunes et les plus âgés ? La recherche subventionnée par le PAREA et réalisée de l'automne 2008 au mois de juin 2010 répond à ces questions. Pour y arriver, nous avons mené une enquête dans les 12 établissements d'enseignement collégial de la province qui dispensent le programme de Techniques policières. Au total, 1 835 étudiants inscrits dans ce programme ont répondu à un questionnaire composé de huit instruments de mesure : trois instruments sur des attitudes (*Ouverture à la diversité, Application des lois, Comportement exemplaire*), quatre instruments sur les perceptions de la police communautaire (*Rapprochement, Partenariat, Résolution de problèmes, Mesures préventives*) et un instrument sur les *Activités du travail policier*.

Dans cet article, nous présentons d'abord l'objectif général de la recherche et les principaux aspects de la méthodologie. Ensuite, nous exposons les référents théoriques et conceptuels importants sur lesquels se base la recherche. Nous poursuivons avec la description des variables mesurées dans le cadre de la recherche et des qualités métrologiques des instruments de mesure développés. Avant de conclure, nous présentons succinctement les principaux résultats auxquels nos analyses nous ont menés.

### Objectif de la recherche et aspects méthodologiques

L'objectif général de notre recherche est de **vérifier si les attitudes des étudiants en Techniques policières déterminent leurs perceptions à propos des activités du travail policier et de la police communautaire**. En d'autres termes, nous désirons répondre à la question de recherche suivante : **est-ce que le fait d'avoir des attitudes favorables quant à l'application de la loi, l'ouverture à la diversité et le maintien d'un comportement exemplaire améliore les perceptions des étudiants en Techniques policières en regard des activités du travail policier et de la police communautaire ?** La figure 1 montre le devis de recherche qui présente les variables indépendantes, dépendantes, intervenantes ainsi que leurs interactions.

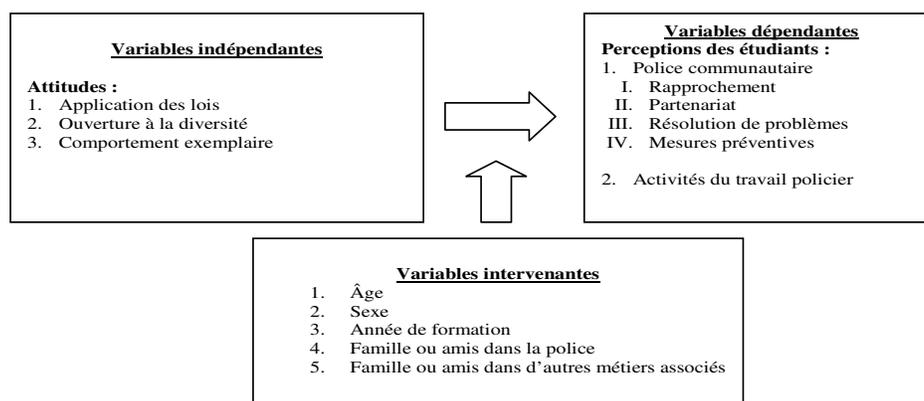


Figure 1 Le devis de recherche

La population à l'étude est celle des étudiants inscrits dans le programme de Techniques policières dans les 12 établissements d'enseignement collégial offrant cette formation.

Puisque nous désirons recueillir en peu de temps une grande quantité de données sur le thème à l'étude, l'utilisation du questionnaire nous est apparue la méthode la plus appropriée (Blais et Durand, 2003). Une des particularités de notre démarche est que nous avons procédé nous-mêmes à la collecte des données et à la passation des questionnaires. Nous nous sommes déplacés pour rencontrer les étudiants dans chaque établissement d'enseignement afin de leur expliquer les buts de la recherche, les considérations éthiques, les consignes à respecter pour répondre au questionnaire, ainsi que pour distribuer et recueillir les questionnaires.

Le questionnaire est composé de l'ensemble des instruments développés dans le cadre de cette recherche et d'une section permettant de recueillir des données sociodémographiques. Tous les instruments comportent des échelles d'intervalles de type Likert pour la mesure des variables reliées aux attitudes (*Ouverture à la diversité, Application des lois et Comportement exemplaire*) et aux perceptions (*Rapprochement, Partenariat, Résolution de problèmes, Mesures préventives et Activités du travail policier*). Toutes sont des échelles d'accord, à l'exception de l'échelle liée aux activités du travail du policier-patrouilleur qui est une échelle de perception de l'importance accordée à chacune des tâches. Le questionnaire compte également différentes variables intervenantes qui pourraient exercer une influence sur les relations entre les variables indépendantes et dépendantes. Ces variables intervenantes sont le *sexe*, l'*âge*, l'*année de formation*, le *fait d'avoir de la famille ou des amis travaillant comme policier, agent correctionnel, ambulancier, pompier, militaire*. La durée de passation moyenne est de 20 à 25 minutes pour l'ensemble du questionnaire.

Afin de valider les instruments de mesure, soit d'en assurer la meilleure qualité possible, tous les outils de mesure ont été prétestés et préexpérimentés auprès d'étudiants en Techniques policières terminant leurs études dans l'année précédant l'expérimentation (la

première année de la recherche). La validation a été effectuée dans quatre établissements d'enseignement différents, certains à Québec et d'autres à Montréal.

L'expérimentation a eu lieu à l'automne 2009. Plus précisément, 1 861 étudiants ont été rencontrés et invités à participer à l'étude dans les 12 établissements. Au total, nous avons rencontré 69 groupes sur une possibilité de 80. C'est donc dire qu'environ 86 % de la population des étudiants en Techniques policières a participé à l'étude. Il est à noter que 17 questionnaires ont dû être rejetés parce qu'ils comptaient un nombre élevé de données manquantes et que neuf autres l'ont été car, soit qu'ils comportaient une trop forte incohérence dans certains instruments de mesure, soit que les sujets étaient trop extrêmes dans la distribution de certains instruments<sup>1</sup>. Ainsi, 1835 questionnaires ont pu être compilés pour cette étude. Il s'agit de 645 (35,2 %) étudiants de première année, 559 (30,4 %) de deuxième année et 631 (34,4 %) de troisième année. Ils sont 543 (29,6 %) de sexe féminin et 1292 (70,4 %) de sexe masculin. Enfin, 1453 (79,2 %) sont âgés entre 16 et 20 ans et 382 (20,8 %) sont âgés de plus de 21 ans<sup>2</sup>.

Pour assurer la confidentialité des renseignements colligés, les répondants n'ont pas eu à inscrire leur nom sur le questionnaire, et les formulaires de consentement ont été recueillis séparément des questionnaires. Par conséquent, il est impossible de lier un questionnaire à un répondant en particulier. De plus, les chercheurs se sont engagés à ne divulguer aucune information nominale ni aucun renseignement qui permette d'identifier un répondant ou un établissement participant. Dans cette optique, les résultats individuels ne seront pas communiqués à qui que ce soit en aucun cas.

---

<sup>1</sup> Pour les cas extrêmes dans la distribution, nous avons utilisé un critère qui s'inspire des règles de Tukey (1977), c'est-à-dire les sujets qui ont un *score z* plus élevé que 4,5 (règle de Tukey : sujet qui s'éloigne de 3 fois l'étendue interquartile des quartiles 1 et 3). Pour mesurer l'incohérence d'un sujet, nous avons mesuré le résidu normalisé à partir des régressions entre les sommes des items pairs et des items impairs de chaque instrument de mesure. Un résidu normalisé au-delà de 4,5 (valeur absolue) sur une des deux régressions ou une somme de 7 (valeurs absolues) des deux résidus entraînait le rejet du sujet.

<sup>2</sup> Pour des besoins relatifs aux analyses statistiques, nous avons dû catégoriser l'âge des répondants en deux groupes.

## **Utilisation des tests psychométriques dans les milieux policiers**

Par la psychométrie, c'est-à-dire l'utilisation d'instruments de mesure propres à la psychologie, plusieurs chercheurs ont tenté d'évaluer la capacité des tests à dépister la bonne recrue lors de l'embauche, c'est-à-dire celle qui offrira la meilleure performance dans le travail policier (Hébert, 1998 ; Daniels et King, 2002 ; Weiss et collab., 2003 ; Sanders, 2003 et 2007 ; Davis et collab., 2004 ; Dantzker et McCoy, 2006 ; White, 2008). D'emblée, soulignons que Mark L. Dantzker et Joseph H. McCoy (2006) concluent qu'une multitude de tests sont utilisés selon les services de police, mais qu'il semble impossible d'en arriver à un consensus quant au meilleur test à utiliser. Ces auteurs recommandent qu'une batterie de tests appropriée inclue une évaluation de la personnalité, du quotient intellectuel et de la capacité de résolution de problèmes. Par surcroît, ces tests devraient se concentrer sur les fonctions policières et être en lien avec le travail policier.

Au Québec, la sélection des policiers n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études. La seule étude sur ce thème spécifique au travail policier est celle de Lyne Thomassin en 1991, qui évaluait le potentiel de certains tests à identifier une bonne recrue.

Un sondage récent, effectué par Jean Lortie (2007) auprès de 31 organisations policières du Québec, a permis de recenser les modes de sélection utilisés. Les résultats de ce sondage nous apprennent que si la grande majorité des services utilisent l'entrevue (100 %), l'enquête de mœurs (90 %) et les tests d'aptitudes physiques (58 %), les autres méthodes d'évaluation varient passablement d'une organisation à l'autre. Les tests de personnalité sont utilisés par 32 % des services, les tests d'habiletés cognitives par 16 %, l'examen de connaissance par 13 % et les tests d'intérêt par 10 % des organisations. En ce qui concerne la sélection des collégiens, une consultation effectuée par François Dauphin (2007), auprès des établissements d'enseignement collégial offrant le programme de Techniques policières, et portant sur les critères et le processus

d'admission a permis de constater que ces critères varient d'un établissement à l'autre. Mentionnons également que les 12 collèges qui offrent le programme de Techniques policières tiennent compte du dossier académique, qu'ils exigent des tests physiques ainsi que des examens médicaux. Ces procédures représentent la seule uniformité dans les critères d'admission des étudiants en Techniques policières au Québec. Pour les autres critères, sept collèges exigent un certificat de bonne conduite auprès des services policiers, trois font passer un test d'intérêt et de personnalité (sans préciser de quels tests il s'agit) et quatre d'entre eux effectuent une entrevue (individuelle ou en groupe), alors que deux collèges exigent le permis de conduire à l'admission.

### **Les mesures d'attitudes**

D'entrée de jeu, disons que l'attitude est un concept indispensable en psychologie sociale pour comprendre ce que nous pensons et ressentons ainsi que les motifs de nos actions (Fazio et Olson, 2003, p. 139). Selon Paul Dohmen, Jörg Doll et Hubert Feger (1989, p. 19-20), une attitude est l'état intérieur de la personne, favorable ou défavorable à l'égard d'un objet, qui influence ses comportements et sa façon d'agir ; qui l'attire ou la repousse ou lui donne envie d'agir de façon à soutenir ou à nuire à son objet. Pour leur part, Alice Eagly et Shelly Chaiken donnent une explication avantageuse par sa simplicité. Elles expliquent qu'une attitude est une tendance psychologique qui s'exprime en évaluant un objet de manière favorable ou défavorable (1993, p. 1). Les attitudes sont donc évaluatives, puisqu'elles consistent en des évaluations positives ou négatives (Bem, 1972 ; Eagly et Chaiken, 1993 ; Olson et Zanna, 1993 ; Petty, Wegener et Fabrigar, 1997) à l'égard de quelque chose (d'un objet). En général, ce sont les liens établis entre les attitudes et les comportements qui nous aident à mieux comprendre le fonctionnement des attitudes et leur utilité en tant que construit psychologique. D'ailleurs, ce qui rend le concept d'attitude intéressant dans le cadre de la recherche, c'est que la connaissance d'une attitude, puisqu'elle est une prédisposition à l'action et parfois révélatrice des tendances comportementales futures d'une personne, permettrait, dans certaines circonstances, de prévoir certains comportements à l'égard d'un objet.

Rares sont les auteurs qui ont abordé la question de la mesure des attitudes dans les milieux policiers. Outre l'étude de Mary Bernstein et Constance Kostelac (2002) qui s'est intéressée de manière très générale aux attitudes et aux comportements des policiers à l'égard de l'homosexualité, nous avons recensé l'étude de Richard Wortley (2003) qui concerne spécifiquement les questions de mesure des attitudes. En s'appuyant sur les travaux de James Q. Wilson (1968) sur les aspects multidimensionnels du pouvoir discrétionnaire et de l'application des lois, ce chercheur a développé deux instruments permettant de mesurer les attitudes des policiers à l'égard du pouvoir discrétionnaire dont ils peuvent faire preuve.

Soulignons également que, selon Beth Sanders (2007), la mesure des attitudes et l'âge seraient de meilleurs prédicteurs de la performance professionnelle des policiers que les traits de personnalité :

The findings for work attitude are significant for both supervisor's performance score and chief's rank order. Those with higher scores have more negative or cynical work attitude, and received lower performance score totals from supervisors and also work attitude was then predictive of poor performance ratings from both supervisors and police chiefs. (2007, p. 138)

Dans une étude dont le but était de mesurer l'utilité des traits de personnalité pour sélectionner les bons policiers, elle conclut que les caractéristiques personnelles n'ont pas de liens directs avec la performance individuelle. D'autres mesures de mauvaises performances, telle que l'absentéisme et les plaintes des citoyens, ont été peu utiles pour distinguer la performance des bons et des mauvais policiers. Cette chercheuse observe également qu'une attitude cynique au travail est liée négativement à la performance professionnelle et que l'âge a un lien avec la performance.

L'ensemble des chercheurs qui se sont intéressés à la mesure et à l'évaluation des attitudes (Thurstone, 1928 ; Ajzen et Fishbein, 1980 ; Eagly et Chaiken, 1993 ; Krosnick, Judd et Wittenbrink, 2005) a dû élaborer des méthodes qui permettent d'inférer l'attitude d'une tierce personne à partir d'intermédiaires « visibles ». Depuis bien longtemps déjà, les spécialistes ont développé des questionnaires à cette fin (Thurstone, 1928 ; Likert,

1932 ; Osgood, Suci et Tannenbaum, 1957). Par des questions écrites, ou lues par un examinateur, le répondant est amené à livrer ses attitudes positives ou négatives à l'égard de différents objets psychologiques. D'aucuns supposent également que les attitudes peuvent être déduites des réactions physiologiques ou des comportements verbaux ou non verbaux observables. Pour ce faire, ils ont développé des expérimentations qui permettent d'interpréter les attitudes positives ou négatives d'une personne à l'égard d'un objet en fonction de son comportement<sup>3</sup>.

Dans le cadre de la présente étude et en nous basant sur les méthodes reconnues de construction d'outils pour mesurer les attitudes (Nunnally et Bernstein, 1994 ; Laveault et Grégoire, 2002 ; Krosnick, Judd et Wittenbrink, 2005 ; Penta, Arnould et Decruynaere, 2005), nous avons choisi d'évaluer trois attitudes que nous considérons primordiales pour l'exercice du travail policier (Richard et Pacaud, 2009).

### **Les perceptions des aspirants policiers à l'égard du travail policier**

D'emblée, notons que la sélection de l'information disponible à nos sens dépend tout au départ de notre capacité à capter les stimuli. Cette aptitude est influencée par la qualité des stimuli présents, la qualité et l'efficacité des organes perceptifs, mais également par la capacité de concentration et d'attention de l'individu (Rathus, 2005). En effet, comme il existe simultanément dans l'environnement plusieurs stimuli, nous devons en sélectionner certains et nous concentrer plus particulièrement sur eux, au risque d'en négliger d'autres. Ainsi, puisque les stimuli sélectionnés sont en quelque sorte biaisés dès la sélection de l'information, il est à noter que les perceptions « retenues » par un individu peuvent être plus ou moins représentatives de la réalité. C'est-à-dire qu'il est possible que ce qui a été perçu par les sens ne corresponde pas entièrement à la réalité. D'ailleurs, selon Daniel T. Gilbert et Edward E. Jones (1986), les perceptions sont effectuées en fonction des attentes des individus, ce qui leur permet de sélectionner une information compatible avec leurs propres systèmes de valeurs ou leurs motivations

---

<sup>3</sup> À ce propos, l'expérience de Stanley Milgram utilisant la technique de la lettre perdue est célèbre (Milgram, Mann et Harter, 1965).

personnelles (Showers et Cantor, cités par Pelletier et Vallerand, 1994, p. 204), et conséquemment, avec leurs attitudes.

Dans le cadre de cette étude, nous mesurons à l'aide d'outils originaux la perception des étudiants de Techniques policières en regard de 1) de l'importance qu'ils accordent à différentes activités du travail policier qu'ils souhaitent exercer un jour et 2) des quatre dimensions associées à la police communautaire décrites dans le document portant sur les orientations gouvernementales québécoises proposées par le ministère de la Sécurité publique (2000).

À l'exception de quelques travaux universitaires (Archambault, 1992 ; Theagene, 1994 ; Bélanger, 1997 ; Leclaire, 1998 ; Moreau, 1998 ; Shamlan, 2001 ; Desbiens, 2002), il existe très peu d'études réalisées au Québec concernant les perceptions des aspirants policiers ou des policiers à propos de la police communautaire. Mentionnons toutefois les travaux de Marc Alain (ÉNPQ, 2004 ; Alain et Grégoire, 2006 et 2008) réalisés pour l'ÉNPQ sur la socialisation professionnelle qui révèlent de nombreuses désillusions exprimées par les jeunes policiers en regard de la police communautaire. Aussi, nos précédents travaux (Richard et Pacaud, 2007 et 2008) montrent que les étudiants entretiennent des perceptions sur les tâches quotidiennes du travail policier et sur les différentes dimensions de la police communautaire qui ne sont pas conformes à la réalité, ni aux orientations proposées par le ministère de la Sécurité publique (2000).

### **Les attitudes mesurées dans notre recherche (variables indépendantes)**

#### *Application des lois*

Comme l'application des lois est un « devoir », une « responsabilité » qui incombe aux policiers, puisque ceux-ci sont engagés à cette fin par les autorités et les citoyens, nous souhaitons identifier les étudiants qui ont une attitude favorable quant à l'application des lois comme il est prescrit, et ce, de façon juste et équitable, sans toutefois tomber dans la

rigidité extrême ni l'abus de pouvoir. L'instrument de mesure développé dans cette recherche permet de mesurer l'attitude des étudiants quant à l'*application stricte des lois*, quant aux *passes-droits* et au *jugement sur l'application des lois*. Cette attitude est mesurée par 12 items et le coefficient *alpha* est de ,764. Le tableau 1 présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item ( $r(i-t)-i$ ) et le coefficient *alpha*.

Tableau 1 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient *alpha* pour chaque item du concept *Application des lois*

Item	Moyenne	Écart-type	r (i-t)-i	alpha-i
4APP	3,31	1,61	,49	,737
6APP	2,81	1,44	,45	,742
10APP	4,10	1,50	,31	,760
15APP	5,17	1,12	,30	,758
17APP	5,49	,80	,33	,756
18APP	4,44	1,52	,43	,745
20APP	4,61	1,36	,36	,753
24APP	4,95	1,31	,46	,741
29APP	4,82	1,27	,45	,742
31APP	4,99	1,14	,36	,752
33APP	3,71	1,42	,43	,745
37APP	4,91	1,20	,44	,744

$n = 1\ 835$

$alpha = ,764$

### *Ouverture à la diversité*

Une attitude d'ouverture à la diversité est fort utile aux aspirants policiers puisque, dans le cadre de leurs futures fonctions, ces derniers auront à offrir des services de qualité à l'ensemble des citoyens, peu importe leurs croyances religieuses, leurs origines ethniques, leur état de santé physique et mentale, leur style de vie, leur orientation sexuelle, etc. Nous considérons, dans le cadre de cette recherche, l'ouverture à la diversité dans un sens très large en incluant l'ensemble des différences présentes dans la population (Kazarian et Williamson, 2002). Les aspirants policiers doivent être ouverts, voire accueillants, pour l'ensemble des citoyens auprès desquels ils seront appelés à intervenir. L'outil développé dans cette recherche permet de mesurer l'attitude des

étudiants à l'égard de la *diversité ethnoreligieuse*, de la *diversité des orientations sexuelles* et de *jugements sur divers groupes*. Cette attitude est mesurée par 12 items et le coefficient *alpha* est de ,760. Le tableau 2 présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item (*r (i-t)-i*) et le coefficient *alpha*.

Tableau 2 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient *alpha* pour chaque item du concept *Ouverture à la diversité*

Item	Moyenne	Écart-type	r (i-t)-i	alpha-i
OUV2	4,15	1,24	,37	,747
OUV9	5,22	1,25	,33	,751
OUV12	4,74	1,45	,36	,748
OUV13	3,94	1,64	,42	,742
OUV16	4,62	1,35	,44	,739
OUV19	5,32	1,04	,35	,749
OUV21	4,04	1,37	,42	,741
OUV25	3,81	1,68	,50	,731
OUV27	5,24	1,25	,29	,755
OUV32	2,66	1,76	,36	,751
OUV34	3,69	1,60	,41	,743
OUV36	4,37	1,41	,52	,730

*n* = 1 835

*alpha* = ,760

### *Comportement exemplaire*

Les policiers, par les rôles et les pouvoirs qui leur sont conférés, de même qu'en raison des nombreux codes auxquels ils sont soumis - l'ensemble des législations qui s'appliquent à tous les citoyens, les codes régissant leur conduite professionnelle et personnelle - se doivent d'adopter un style de vie particulier orienté vers l'intégrité et la probité. Les aspirants policiers doivent avoir une attitude favorable quant au respect des différentes exigences normatives et être convaincus de l'importance d'adopter un comportement exemplaire dans toutes les facettes de leurs vies professionnelle et personnelle. Sans tomber dans le piège de rechercher des policiers parfaits, des individus, pour qui la droiture est un mode de vie, sont souhaités. On ne veut pas de policiers obéissant aux lois par crainte de la sanction, mais des hommes et des femmes qui font leur métier par conviction et qui éprouvent de la fierté à le faire. L'instrument de mesure

développé dans cette recherche permet de mesurer l'attitude des étudiants quant au respect des règles déontologiques, à la probité et aux grandes exigences de la fonction policière. Cette attitude est mesurée par 12 items et le coefficient *alpha* est de ,778. Le tableau 3 présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item (*r (i-t)-i*) et le coefficient *alpha*.

Tableau 3 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient *alpha* pour chaque item du concept *Comportement exemplaire*

Item	Moyenne	Écart-type	r (i-t)-i	alpha-i
CPT1	5,59	,63	,42	,768
CPT3	5,14	,90	,37	,768
CPT5	5,59	,63	,39	,770
CPT8	5,73	,53	,38	,772
CPT11	4,15	1,54	,50	,753
CPT14	3,45	1,55	,44	,762
CPT22	4,11	1,39	,50	,753
CPT23	4,72	1,22	,54	,750
CPT26	2,89	1,71	,39	,770
CPT28	5,02	1,04	,48	,757
CPT30	4,38	1,38	,44	,760
CPT35	3,93	1,41	,40	,766

*n* = 1 835

*alpha* = ,778

## Les perceptions mesurées dans notre recherche (variables dépendantes)

### *Les perceptions sur la police communautaire*

Dans cette étude, nous nous référons principalement aux quatre dimensions à la base de la police communautaire identifiés par le ministère de la Sécurité publique (2000) pour définir le concept de *police communautaire* au Québec. Ces quatre principes sont le rapprochement avec la population, le travail de partenariat, la résolution de problèmes et le renforcement des mesures préventives.

## Rapprochement

Pour le ministère de la Sécurité publique, un rapprochement de la police envers à la collectivité s'avère nécessaire, et « un meilleur équilibre doit être atteint entre l'efficacité des pratiques policières et la présence visible et rassurante sur le terrain, de policiers connus des citoyens, disponibles pour répondre à leurs demandes et bien au fait de la vie des quartiers ou des secteurs auxquels ils sont affectés de façon plus permanente » (2000, p. 19). L'instrument de mesure développé dans cette recherche permet de mesurer les perceptions des étudiants sur l'*accessibilité des policiers et les échanges avec les citoyens*. Les perceptions des étudiants sur cet aspect de la police sont mesurées par huit items et le coefficient *alpha* est de ,806. Le tableau 4 présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item ( $r(i-t)-i$ ) et le coefficient *alpha*.

Tableau 4 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient *alpha* pour chaque item du concept *Rapprochement*

Item	Moyenne	Écart-type	r (i-t)-i	alpha-i
RA5	5,47	,82	,56	,780
RA10	4,79	1,12	,54	,781
RA13	5,20	1,05	,45	,795
RA23	5,58	,67	,58	,783
RA27	5,30	,87	,54	,782
RA32	4,76	1,30	,48	,798
RA35	5,11	,99	,62	,769
RA39	4,84	,99	,51	,785

$n = 1\ 835$

$alpha = ,806$

## Partenariat

Le second principe à la base de la police communautaire identifié par le ministère de la Sécurité publique « fait référence à la capacité des organisations policières d'établir un véritable partenariat avec les organismes de la communauté locale et les institutions impliquées en matière de sécurité publique. Il fait aussi référence à la capacité de l'ensemble des partenaires de travailler en étroite collaboration. Un tel partenariat s'avère

aujourd'hui particulièrement important en raison de la complexité croissante des causes de la criminalité et du sentiment d'insécurité » (2000, p. 21). L'instrument de mesure développé dans cette recherche permet de mesurer les perceptions des étudiants, d'une part, sur la *collaboration* et, d'autre part, sur le *travail actif avec les partenaires*. Les perceptions des étudiants sur cette dimension de la police communautaire sont mesurées par huit items et le coefficient *alpha* est de ,817. Le tableau 5 présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item ( $r(i-t)-i$ ) et le coefficient *alpha*.

Tableau 5 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient *alpha* pour chaque item du concept *Partenariat*

Item	Moyenne	Écart-type	$r(i-t)-i$	<i>alpha-i</i>
PAR9	5,61	,66	,55	,799
PAR11	5,51	,79	,58	,792
PAR15	5,61	,67	,60	,794
PAR20	4,87	1,15	,58	,791
PAR25	5,21	,89	,65	,781
PAR31	5,07	1,11	,41	,817
PAR36	4,82	1,05	,64	,780
PAR37	4,63	1,21	,47	,811

$n = 1\ 835$

*alpha* = ,817

### Résolution de problèmes

La « résolution de problèmes » est le troisième principe à la base de la police communautaire. « Cette approche fait appel à des méthodes d'analyse des délits survenus, afin de produire des diagnostics ou des états de sécurité pour les territoires desservis. Ces méthodes consistent à regrouper et à analyser minutieusement des problèmes parfois disparates et sans rapports apparents, à trouver des causes communes ou convergentes et à mettre en œuvre de façon planifiée, rigoureuse et évaluée des solutions appropriées » (ministère de la Sécurité publique, 2000, p. 22). L'instrument de mesure développé dans cette recherche permet de mesurer les perceptions des étudiants sur les *actions positives* et sur le *sentiment d'incapacité* en résolution de problèmes. Les perceptions des étudiants sur cette dimension de la police communautaire sont mesurées par 11 items et le

coefficient *alpha* est de ,790. Le tableau 6 présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item ( $r(i-t)-i$ ) et le coefficient *alpha*.

Tableau 6 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient *alpha* pour chaque item du concept *Résolution de problèmes*

Item	Moyenne	Écart-type	$r(i-t)-i$	<i>alpha-i</i>
RES4	5,00	1,23	,38	,785
RES7	5,54	,76	,50	,770
RES12	5,56	,71	,48	,772
RES14	5,37	,76	,50	,770
RES17	5,27	,81	,49	,770
RES19	4,87	1,24	,37	,787
RES24	5,55	,69	,60	,763
RES29	4,78	1,21	,38	,784
RES33	5,19	,88	,61	,756
RES34	5,29	,78	,49	,770
RES38	4,98	1,14	,39	,782

$n = 1\ 835$

$alpha = ,790$

### Mesures préventives

Pour le ministère de la Sécurité publique, le quatrième principe à la base de la police communautaire, le « renforcement des mesures préventives », « est une préoccupation majeure de toute police qui veut être communautaire : il apparaît nettement préférable d'agir en amont, soit de prévenir les délits, plutôt que de réagir après les faits. La prévention agit sur les causes des phénomènes. [...] Pour prendre le virage de la prévention de la criminalité, il n'est plus suffisant, comme ce fut souvent le cas par le passé, d'en confier le mandat à un ou quelques policiers, sans encadrement précis. En fait, la prévention devrait être une responsabilité qui incombe (*sic*) à tous les policiers » (2000, p. 23). L'instrument de mesure développé dans cette recherche permet de mesurer les perceptions des étudiants sur le *rôle des policiers en matière de prévention* et sur *l'information à fournir*. Les perceptions des étudiants sur cette dimension de la police communautaire sont mesurées par neuf items et le coefficient *alpha* est de ,799. Le tableau suivant présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item ( $r(i-t)-i$ ) et le coefficient *alpha*.

Tableau 7 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient  $\alpha$  pour chaque item du concept *Mesures préventives*

Item	Moyenne	Écart-type	r (i-t)-i	$\alpha$ -i
PRE2	5,60	,75	,42	,788
PRE3	5,26	,90	,46	,783
PRE8	5,23	,90	,56	,771
PRE16	4,99	1,12	,48	,782
PRE18	5,53	,76	,58	,772
PRE22	5,42	,74	,61	,768
PRE26	4,62	1,19	,51	,778
PRE28	5,15	1,00	,36	,796
PRE30	4,68	1,16	,54	,772

$n = 1\ 835$

$\alpha = ,799$

### *Activités du travail policier*

Un relevé de la littérature et quelques consultations auprès de quelques organisations policières québécoises nous permettent de constater qu'il y a peu d'information rigoureuse et précise sur les interventions quotidiennes et sur le temps de travail des policiers-patrouilleurs. Une consultation réalisée auprès de quelques services de police nous a rapidement permis d'observer qu'il y a une grande variabilité en ce qui concerne le travail du policier au Québec selon les régions et les services de police et, qu'ultimement, il ne semble pas y avoir de consensus clair quant à la description du travail quotidien du policier. Notons qu'il est également impossible d'obtenir des données récentes provenant d'études d'observation sur le terrain à propos du temps de travail quotidien des policiers. De plus, nous avons vu que l'unique analyse qui s'avère pertinente pour nos travaux est celle Gagnon-Gaudreau (1996) effectuée en 1992 et que seule une mise à jour partielle en a été effectuée en 2005 (Filion, 2005). Conséquemment, nous avons dû travailler à partir des nomenclatures existantes, tout en créant de nouvelles catégories pour certaines activités, pour développer un instrument nous permettant de mesurer la perception des étudiants en Techniques policières quant à l'importance que ces derniers accordent aux activités du travail policier selon cinq catégories : *Interventions sociocommunitaires*, *Interventions de routine*, *Autres interventions policières*, aux tâches liées à la *Planification du travail* et aux *Tâches administratives*. La perception des étudiants sur l'importance qu'ils accordent aux différentes activités du

travail policier est mesurée par 28 items et le coefficient *alpha* est de ,911. Le tableau 8 présente l'analyse de chacun des items de l'outil : sa moyenne, l'écart-type, la corrélation item-total moins l'item ( $r(i-t)-i$ ) et le coefficient *alpha*.

Tableau 8 Items, moyenne, écart-type, corrélation item-total et variation du coefficient *alpha* pour chaque item du concept *Activités du travail policier*

Item	Moyenne	Écart-type	$r(i-t)-i$	<i>alpha-i</i>
TP1	5,79	,48	,30	,910
TP2	5,84	,41	,37	,910
TP3	4,80	,93	,45	,909
TP4	4,70	,93	,52	,907
TP5	5,57	,71	,41	,909
TP6	5,43	,72	,52	,907
TP7	5,36	,74	,54	,907
TP8	5,15	,87	,57	,906
TP9	4,87	,98	,55	,906
TP10	5,55	,69	,56	,907
TP11	5,81	,47	,41	,909
TP12	5,06	,85	,61	,905
TP13	5,46	,72	,52	,907
TP14	5,44	,79	,30	,911
TP15	5,85	,43	,30	,910
TP16	4,99	,96	,50	,908
TP17	4,84	,96	,62	,905
TP18	5,42	,77	,48	,908
TP19	5,25	,82	,65	,905
TP20	5,39	,84	,53	,907
TP21	4,74	,99	,47	,908
TP22	5,06	,96	,52	,907
TP23	5,49	,73	,53	,907
TP24	5,43	,80	,46	,908
TP25	5,08	,92	,58	,906
TP26	4,93	1,02	,54	,907
TP27	5,37	,76	,52	,907
TP28	5,50	,75	,45	,908

$n = 1\ 835$

$alpha = ,911$

## Principaux résultats

Comme le montre le devis de recherche présenté à la figure 1, l'objectif de notre recherche est de vérifier si les attitudes des étudiants en Techniques policières déterminent leurs perceptions en regard des activités du travail policier et de la police

communautaire et, du coup, de préciser comment certaines variables dites intervenantes influencent cette relation. Les résultats de cette recherche sont sans équivoque et ils permettent d'affirmer que ce sont les étudiants ayant les attitudes les plus favorables à l'*Ouverture à la diversité*, à l'*Application des lois* et au maintien d'un *Comportement exemplaire* qui ont les perceptions les plus justes des quatre dimensions de la police communautaire : le *Rapprochement*, le *Partenariat*, la *Résolution de problèmes*, les *Mesures préventives*. Par conséquent, nous pouvons croire que ce sont les étudiants ayant les meilleures attitudes telles qu'elles ont été mesurées dans cette recherche qui seront les plus aptes à remplir ce mandat communautaire dans le cadre de leurs fonctions de policier et qui éprouveront le moins de désillusions (Alain, 2007) ou de fausses conceptions à leur égard (Richard et Pacaud, 2008).

Tout comme pour les dimensions de la police communautaire, nous observons que plus les étudiants ont des attitudes favorables à l'*Ouverture à la diversité*, à l'*Application des lois* et au maintien d'un *Comportement exemplaire*, plus ils accordent de l'importance aux différentes tâches du travail policier. Donc, le fait d'avoir des attitudes favorables semble amener les étudiants à valoriser l'ensemble des tâches qu'ils seront appelés à assumer comme policier et à en apprécier la diversité, la complexité ainsi qu'à en reconnaître l'importance. Comme nous l'avons vu dans nos recherches précédentes (Richard et Pacaud, 2007 et 2008) effectuées auprès de petits échantillons, cette expérimentation confirme également que les étudiants en Techniques policières surestiment l'importance des interventions qu'ils auront à effectuer en lien avec les infractions au Code criminel, malgré le fait que les appels liés aux questions d'insécurité et aux interventions sociocommunautaires représentent le plus grand nombre d'appels reçus par les services policiers (Prévost, 1999).

De manière générale, nous avons observé que les variables intervenantes, soit le *Sexe*, l'*Âge*, l'*Année de formation* et le *fait d'avoir de la famille ou des amis travaillant comme policier, agent correctionnel, ambulancier, pompier, militaire*, exercent très peu ou pas d'influence sur les perceptions des étudiants en regard des dimensions de la police communautaire et des activités du travail policier.

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre de cette recherche, nous pouvons affirmer que ce sont les attitudes qui influencent les perceptions des étudiants en Techniques policières sur les activités quotidiennes du policier-patrouilleur et sur les dimensions de la police communautaire, et non pas les variables intervenantes, et ce, malgré bien des idées préconçues à ce propos ou ce que peuvent soutenir d'autres études, notamment à propos du sexe et des comportements éthiques (Alain 2007 et 2008; Richard, 2008).

## **Conclusion**

Nous avons précédemment montré que la mesure des attitudes, peu utilisée dans la sélection policière, tant sur le marché du travail qu'au moment de la sélection des étudiants, peut se révéler une avenue intéressante à explorer (Sanders, 2007 ; Richard et Pacaud, 2009). Pour sortir des sentiers battus, alors que presque exclusivement les tests d'intelligence et de personnalité sont utilisés depuis plusieurs décennies pour la sélection policière, nous avons choisi de développer pour cette recherche des instruments qui mesurent des attitudes incontournables et en quelque sorte « uniques » pour l'exercice du travail policier. Il semble que ce choix se soit révélé judicieux, puisque nos résultats démontrent sans équivoque que les perceptions des étudiants en Techniques policières sur les activités quotidiennes du policier-patrouilleur et sur les dimensions de la police communautaire sont principalement influencées par les attitudes de ces derniers.

En effet, nos résultats montrent que nous pouvons répondre par l'affirmative et sans équivoque à notre question de recherche. Plus les étudiants en Techniques policières ont les attitudes favorables liées au travail policier sélectionnées dans notre ce devis de recherche, plus ils ont une perception juste des différentes dimensions de la police communautaire et plus ils accordent de l'importance aux différentes activités du travail de policier-patrouilleur. De plus, nous avons vu que différentes variables intervenantes (l'âge, le sexe, l'année de formation et le fait de connaître quelqu'un dans la police ou dans un métier associé) ont un impact très négligeable sur les perceptions des étudiants.

L'ensemble des résultats confirme que ce sont d'abord et avant tout les attitudes qui influencent les perceptions des étudiants. C'est donc dire, d'une certaine manière, que devenir policier est d'abord une question d'attitude.

Nous estimons que lorsque ces instruments de mesure d'attitude seront plus nombreux et peaufinés, nous aurons alors davantage les moyens de sélectionner et d'évaluer adéquatement les aspirants policiers québécois. Le fait de sélectionner et d'évaluer adéquatement nos aspirants policiers nous permettrait sans aucun doute de recruter les meilleurs candidats pour l'exercice d'un métier excessivement complexe et peut-être même éviter les déceptions et désillusions chez les nouveaux policiers dont parlent certains auteurs (Alain, 2007, 2008; Alain et Grégoire, 2006 et Thomassin, Bourget, Bourdeau, 1994). Cela, à condition de développer des outils spécifiquement destinés au milieu de la formation policière.

## **Bibliographie**

Ajzen, Icek, et Martin Fishbein, 1980, *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.

Alain, Marc, 2007, L'éthique est-elle soluble dans l'eau des contingences de l'intervention? Les recrues policières québécoises, trois ans après leur embauche. Communication présentée au *Forum sur les le profil des aspirants policiers*, École nationale de police du Québec, 7 juin.

Alain, Marc, 2008, Les processus de socialisation professionnelle des recrues policières québécoises: représentations du métier, éthique et contingences de l'intervention au quotidien. Communication présentée au *Congrès international FRANCOPOL*, École nationale de police du Québec, 10 septembre.

Alain, Marc et Martin Grégoire, 2006, *Les processus de socialisation professionnelle des recrues policières québécoises : Rapport de recherche sur les résultats de la troisième phase de l'enquête longitudinale*. Rapport de recherche. Nicolet, École nationale de police du Québec.

Alain, Marc et Martin Grégoire, 2008, « Can Ethics Survive the Shock of the Job? Quebec's Police Recruits Confront Reality », *Policing and Society*, 18-2: 169 – 189.

Archambault, Sylvie, 1992, *L'influence d'un programme communautaire de prévention appliqué par le service de police de la Communauté urbaine de Montréal et la perception*

*qu'en ont les citoyens*. Montréal, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise en criminologie.

Bélanger, Mélanie, 1997, *Modèles de police communautaire, recrutement, formation et projet de formation à la Sûreté du Québec, dans les collèges du Québec et à l'Institut de police du Québec*. Ottawa, Université d'Ottawa.

Bem, Daryl J., 1972, « Self-Perception Theory » : 1-62, in L. Berowitz (dir.), *Advances in Experimental Social Psychology (Vol.6)*. New York, Academic Press.

Bernstein, Mary et Constance Kostelac, 2002, « Lavender and Blue : Attitudes About Homosexuality and Behavior Toward Lesbians and Gay Men Among Police Officers », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 18-3 : 302-328.

Blais, André et Claire Durand, 2003, « Le sondage » : 387-429, in B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Daniels, Suzanne et Emily King, 2002, « The Predictive Validity of MMPI-2 Content Scales for Small-Town Police Officer Performance », *Journal of Police and Criminal Psychology*, 17-2 : 54-62.

Dantzker, Mark L. et Joseph H. McCoy, 2006, « Psychological Screening of Police Recruits : A Texas Perspective », *Journal of Police and Criminology*, 21-1 : 23-32.

Dauphin, François, 2007, Critères de sélection à l'admission. Communication présentée au *Forum sur le le profil des aspirants policiers*, École nationale de police du Québec, 7 juin.

Davis, Robert D. et collab., 2004, « A Re-Examination of the MMPI-2 Aggressiveness and Immaturity Indices in Law Enforcement Screening », *Journal of Police and Criminal Psychology*, 19-1 : 17-26.

Desbiens, Daniel, 2002, *Opinions et attitudes des policiers face à un changement organisationnel important - l'implantation du programme ACES au SPVM*. Montréal, Université de Montréal, Thèse de doctorat en criminologie.

Dohmen, Paul, Doll, Jörg et Hubert Feger, 1989, « A Component Theory for Attitude Objects » : 19-59, in A. Upmeyer (dir.), *Attitude and Behavioral Decisions*. New York, Springer.

Eagly, Alice H. et Shelly Chaiken, 1993, *The Psychology of Attitudes*. New York, Hartcourt Brace Jovanovich College Publishers.

École nationale de police du Québec, 2004, *Étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois, analyse des données de la première année : position initiale des*

*aspirants policiers des cohortes 19 à 30. Rapport de recherche.* Nicolet, École nationale de police du Québec.

Fazio, Russel H. et Michael A. Olson, 2003, « Attitudes : Foundations, Functions, and Consequences » : 139-160, in M. A. Hogg et J. Cooper (dir.). *The Handbook of Social Psychology*. London, Sage Publications.

Filion, Anne, 2005, *Policière-patrouilleuse et policier-patrouilleur : rapport d'analyse de la situation de travail/Formation professionnelle et technique et formation continue*. Québec, Ministère de l'éducation.

Gagnon-Gaudreau, Louise, 1996, *Policière-patrouilleuse, policier-patrouilleur : rapport d'analyse de situation de travail*. Québec, Ministère de l'éducation.

Gilbert, Daniel.T. et Edward. E. Jones, 1986, « Perceived-Induced Constraint, Interpretation of Self-Generated Reality », *Journal of Personality and Social Psychology*, 50-2 : 269-280.

Hébert, Luc, 1998, *L'évaluation du rendement des patrouilleurs : proposition d'un système et d'un protocole adaptés aux nouvelles réalités*. Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat en criminologie.

Kazarian, Shahé et Pam Williamson, 2002, *Issues in Diversity : First Nations*. Toronto, Emond Montgomery Publications Limited.

Krosnick, Jon A., Judd, Charles M. et Bernd Wittenbrink, 2005, « The Measurement of Attitudes » : 21-76, in D. Albarracín, B. T. Johnson et M. P. Zanna (dir.), *The Handbook of Attitudes*. Mahwah, Erlbaum.

Laveault, Dany et Jacques Grégoire, 2002, *Introduction aux théories des tests en psychologie et en sciences de l'éducation*. Bruxelles, De Boeck.

Leclaire, Nathalie, 1998, *L'implantation d'une police communautaire à Montréal au sein du service de police de la Communauté urbaine de Montréal: étude sur des résistances*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise en sociologie.

Likert, Rensis, 1932, « A Technique for Measurement of Attitudes », *Archives of Psychology*, 140 : 1-55.

Lortie, Jean, 2007, Résultats du sondage effectué auprès des milieux des corps de police. Communication présentée au *Forum sur les le profil des aspirants policiers*, École nationale de police du Québec, 7 juin.

Milgram, Stanley, Mann, Leon et Susan Harter, 1965, « The Lost-Letter Technique: A Tool of Social Research », *Public Opinion Quarterly*, 29-3 : 437.

Ministère de la Sécurité publique, 2000, *Vers une police plus communautaire*. Sainte-Foy, Ministère de la sécurité publique.

Moreau, Nancy, 1998, *La police de quartier : nouvelle organisation policière au SPCUM*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise en sociologie.

Nunnally, Jum C. et Ira H. Bernstein, 1994, *Psychometric Theory*. New York, McGraw-Hill.

Olson, James M. et Mark P Zanna, 1993, « Attitudes and Attitude Change », *Annual Reviews Psychology*, 44 : 117-154.

Osgood, Charles E., Suci, George J. et Percy H. Tannenbaum, 1957, *The Measurement of Meaning*. Urbana, University of Illinois Press.

Pelletier, Luc G. et Robert J. Vallerand, 1994, « Les perceptions et les cognitions sociales : percevoir les gens qui nous entourent et penser à eux » : 193-258, in R.J. Vallerand (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale*. Boucherville, Gaétan Marin éditeur.

Penta, Massimo, Arnould, Carlyne et Céline Decruynaere, 2005, *Développer et interpréter une échelle de mesure : applications du modèle de Rasch*. Sprimont : Mardaga.

Petty, Richard E., Wegener, Duane T. et Leandre R. Fabrigar, 1997, « Attitudes and Attitude Change », *Annual Review of Psychology*, 48 : 609-647.

Prévost, Lionel, 1999, *Résolution de problèmes en milieu policier*. Mont-Royal, Modulo.

Rathus, Spencer A., 2005, *Initiation à la psychologie*. Laval, Beauchemin.

Richard, Éric, 2008, *La Loi sur la police et ses impacts : perceptions et opinions des agents et sergents de la Sûreté du Québec*. Rapport de recherche non-publié, Association des policières et policiers provinciaux du Québec. Disponible en ligne : [https://www.appq-sq.qc.ca/SiteCRDP/\\_documents/actualites/rapport\\_final\\_APPQ\\_V2.pdf](https://www.appq-sq.qc.ca/SiteCRDP/_documents/actualites/rapport_final_APPQ_V2.pdf)

Richard, Éric et Marie Christine Pacaud, 2007, *Travail policier contemporain : compréhension et perceptions de finissants en Techniques policières*. Rapport de recherche PREP. Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy.

Richard, Éric et Marie Christine Pacaud, 2008, *Perceptions du travail policier : le point de vue d'étudiants en techniques policières*. Rapport de recherche PREP. Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy.

Richard, Éric et Marie-Christine Pacaud, 2009, « Être policier selon les étudiants de techniques policières » : 193-201, in Association québécoise de pédagogie collégiale, *Former des étudiants différents : un engagement collectif. Les Actes du 28e colloque annuel*. Montréal, Association québécoise de pédagogie collégiale.

Sanders, Beth A., 2003, « Maybe There's no Such Thing as a « Good Cop » : Organizational Challenges in Selecting Quality Officer », *Policing : an International Journal of Police Strategies & Management*, 26-2 : 313-328.

Sanders, Beth A., 2007, « Using Personality Traits to Predict Police Officer Performance », *Policing : An International Journal of Police Strategies & Management*, 31-1 : 129-147.

Shamlan, Isabelle, 2001, *Du képi au kippa: implantation des nouvelles politiques de rapprochement du service de police de la Communauté urbaine de Montréal en milieu hassidique*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise en intervention sociale.

Theagene, Jean-Manassé, 1994, *Les perceptions des groupes ethno-culturels face aux programmes communautaires du S.P.C.U.M.* Montréal, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise en criminologie.

Thomassin, Lyne, Bourget, Roland et Jean Bourdeau, 1994, *Révision du programme de la formation policière de base : rapport final*. Nicolet, Institut de Police du Québec.

Thurstone, Louis L., 1928, « Attitudes Can Be Measured », *American Journal of Sociology*, 33 : 529-554.

Tukey, John, 1977, *Exploratory Data Analysis*, Addison-Wesley.

Weiss, William U. et collab., 2003, « The MMPI-2 Scale as a Tool in Police Selection », *Journal of Police and Criminal Psychology*, 18-1 : 57-60.

White, Michael D., 2008, « Identifying Good Cops Early : Predicting Recruit Performance in the Academy », *Police Quarterly*, 11-1 : 27-49.

Wilson, James Q., 1968, *Varieties of Police Behavior*. New York, Atheneum.

Wortley, Richard K., 2003, « Measuring Police Attitudes Toward Discretion », *Criminal Justice and Behavior*, 30-5 : 538-558.